

CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2018
Convocation du 23 mars 2018

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 30 mars à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Ph. Bride, Mmes L. Jeanguillaume, S. Hählen. MM J. Courvoisier et D. Chapoutot, Cl. Kimmel, Ch. Pasteur, Mmes S. Piquet, A. Fromond

Absentes excusées : J. Geneletti qui donne procuration à A. Fromond, D. Rebboah.

Secrétaire de séance : Philippe Bride

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Trois points sont rajoutés à l'ordre du jour : le vote des taux des 3 taxes, budget annexe lotissement des Varraches et travaux du presbytère.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **DPU** : pas de DPU.
2. **Compte de gestion du Receveur** : après exposé, le conseil approuve le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2017.
3. **Comptes administratifs 2017**

- **Budget principal :**

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Report 2016		-29 612.14	-29 612.14
Résultat de clôture	+310 109.71	+ 160 447.10	+470 556.81
Opérations d'ordre	+17 870.00	-22 874.60	- 5 014.50
Résultat définitif	+ 327 969.81	+ 107 960.36	+435 930.17

- **Budget lotissement du Montaubin :**

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultat de clôture		-72 430.44	-72 430.44
Résultat définitif		-72 430.44	-72 430.44

M. le Maire quitte la salle pendant que le conseil délibère.

Les 2 comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

4. **Affectation des résultats :**

Concernant le budget principal : le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement (310 109.71€) en recettes d'investissement sur le budget 2018.

5. **Budgets 2018** : Rapporteur Philippe Bride

- **Budget principal :**

FONCTIONNEMENT : DEPENSES et RECETTES	777 613.86€
INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	1 474 943.46€
TOTAL des deux Sections	2 252 557.32€

Les points forts de ce budget en investissement : les travaux de réhabilitation de la mairie, la réfection de la rue Mouffetard y compris les réseaux humides ainsi que les travaux de voirie dans 4 rues.

- **Budget lotissement** : Il correspond au stock de travaux réalisés pour viabiliser les parcelles des particuliers en bout du lotissement du Montaubin.

INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	72 430.44€
TOTAL	72 430.44€

Après exposé, le conseil adopte le budget principal et le budget du lotissement du Montaubin.

6. Budget annexe Lotissement des Varraches

Des travaux d'études ont été réalisés pour le futur lotissement appelé « lotissement des Varraches ». Il y a lieu de créer un budget annexe affecté à cette opération.

Le conseil accepte le principe de création d'un budget annexe. Celui-ci sera voté lors d'un prochain conseil.

7. Taux des 3 taxes 2018 :

TAXE	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'Habitation	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%
Taxe foncier bâti	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%
Taxe foncier non bâti	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes.

8. **Indemnité de conseil du receveur** : suite au concours demandé pour la prestation de conseil et d'assistance en matière budgétaire, le conseil décide d'accorder une indemnité à Mme Sylvie BONNIN, receveur pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2018, pour un montant de 66.77€.
9. **Subventions aux associations** : sur proposition de l'OMS, le conseil décide d'attribuer des subventions à l'ASM Tennis de table 235€, le judo club 230€, IEFCTF 80€, FCMA 280€.
10. **Avenant à la convention Sidec** : il s'agit d'une convention passée avec le Sidec concernant l'informatique de gestion, le matériel et hébergement informatique et la Sidec Box pour un montant total de 3 256€ pour l'année 2018.
11. **Travaux au presbytère** : la paroisse a réalisé des travaux de remise en état du logement du presbytère propriété de la commune. La commune paiera les fournitures et la paroisse remboursera cette avance de frais.

Divers : prolongation du remplacement d'un agent en congés maladie : la date de reprise du travail de M. Jeannin étant incertaine, il convient de prolonger le contrat de M. Bert, durant deux mois.

Travaux :

Mairie : pour l'instant, il n'y a pas de retard mais on constate l'absence de certains corps d'état sur le chantier.

Gymnase : travaux d'isolation. Remerciement aux agents techniques pour le travail réalisé.

Salle des fêtes : le parquet est en cours de réfection par les Charpentiers réunis.

Rue Gilbert Cuinet : un accord a été trouvé avec un riverain afin qu'il puisse déposer des jardinières rectangulaires devant son domicile, sous sa responsabilité. Le conseil autorise le maire à signer une convention d'occupation du domaine public.

Informations diverses :

M. le maire a assisté à une réunion au Conseil Régional à Dijon avec d'autres élus des collectivités traversées par le TER et des représentants d'associations d'usagers. Concernant le TGV, les travaux entrepris du 25/03 à mi-novembre retardent les trains, par conséquent, la SNCF supprime l'arrêt à Mouchard pour le TGV de retour de Paris. Les voyageurs peuvent être pris en charge en bus de Dole à Mouchard, sans changement sur le prix du billet.

Une prochaine réunion avec la SNCF aura lieu avec pour objet l'avenir du buffet de la gare.

DETR : M. le maire a participé en préfecture à la commission d'attribution de la dotation de l'Etat pour les territoires ruraux. Concernant Mouchard, 46 000€ sont attribués pour les travaux de la rue Mouffetard et 217 000€ sont affectés aux travaux d'accessibilité et de restructuration de la salle des fêtes. Ces travaux devront avoir débuté avant fin décembre 2019.

Stationnement gênant : un véhicule stationne sur le parking de la salle des fêtes et gêne le bon fonctionnement du marché du jeudi après- midi.

Jumelage : des artisans allemands arriveront jeudi 5 pour la mise en place d'un partenariat avec l'IEF CTF. Ils visiteront des entreprises locales du bois, l'entreprise SIMONIN à Montlebon et seront présents aux portes ouvertes de l'institut.

AMJ : assemblée générale vendredi 6 avril à 17h30 à Montmorot.

Centre de soins : assemblée générale 3 avril à 20h00

Médiathèques du Bel Air et de Mont sous Vaudrey : inauguration des travaux d'agrandissement samedi à partir de 10h15 site de Bel Air.

Conseil d'école : prévision des effectifs à la rentrée de septembre, classe découverte avec la participation de l'ATSEM, et de l'agent d'animation et de la directrice du centre de loisirs, futur groupe scolaire : mise en place de rencontre enseignants des communes concernées et parents d'élèves des communes concernées pour argumenter en faveur du site en face du stade.

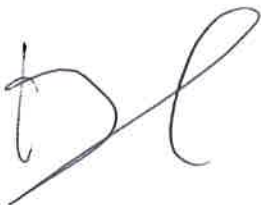
Concert de la clairette : samedi 7 avril à l'église de la Trinité à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h08.

Prochain conseil : vendredi 27 avril 2018 à 20h00.

Le secrétaire,

Philippe Bride



Le Maire,

Michel Rochet

